

Vaccination contre la grippe saisonnière: savoir et agir ne vont pas de pair

La dernière enquête sur la vaccination contre la grippe saisonnière aboutit à un constat qui vaut notamment pour le personnel de santé: ce n'est pas parce qu'on a toutes les données sur la question que l'on va nécessairement se faire vacciner. Mais quand on s'est déjà fait vacciner, on continue à le faire. En effet, l'attitude envers la vaccination évolue généralement très peu avec le temps.

INTRODUCTION

C'est en 2001 que l'OFSP a lancé la première de ses campagnes nationales sur la prévention de la grippe, dans le but de faire savoir que la grippe saisonnière constituait un problème de santé publique et d'augmenter la couverture vaccinale dans certains groupes cibles. L'évaluation de ces mesures de promotion a débouché sur l'élaboration d'une Stratégie nationale de prévention de la grippe saisonnière (GRIPS), qui sera mise en œuvre entre 2015 et 2018 en étroite collaboration avec les acteurs des établissements de santé. La stratégie GRIPS ne se contente pas de promouvoir la vaccination; elle met aussi l'accent sur la recherche en santé publique et sur la protection des patients [1].

Pour évaluer les effets des campagnes passées et l'atteinte de l'objectif de GRIPS – réduire le nombre de cas graves – il est important de mesurer le taux de couverture dans certains groupes cibles. Dans ce but, comme les années précédentes, une enquête a été menée en 2015.

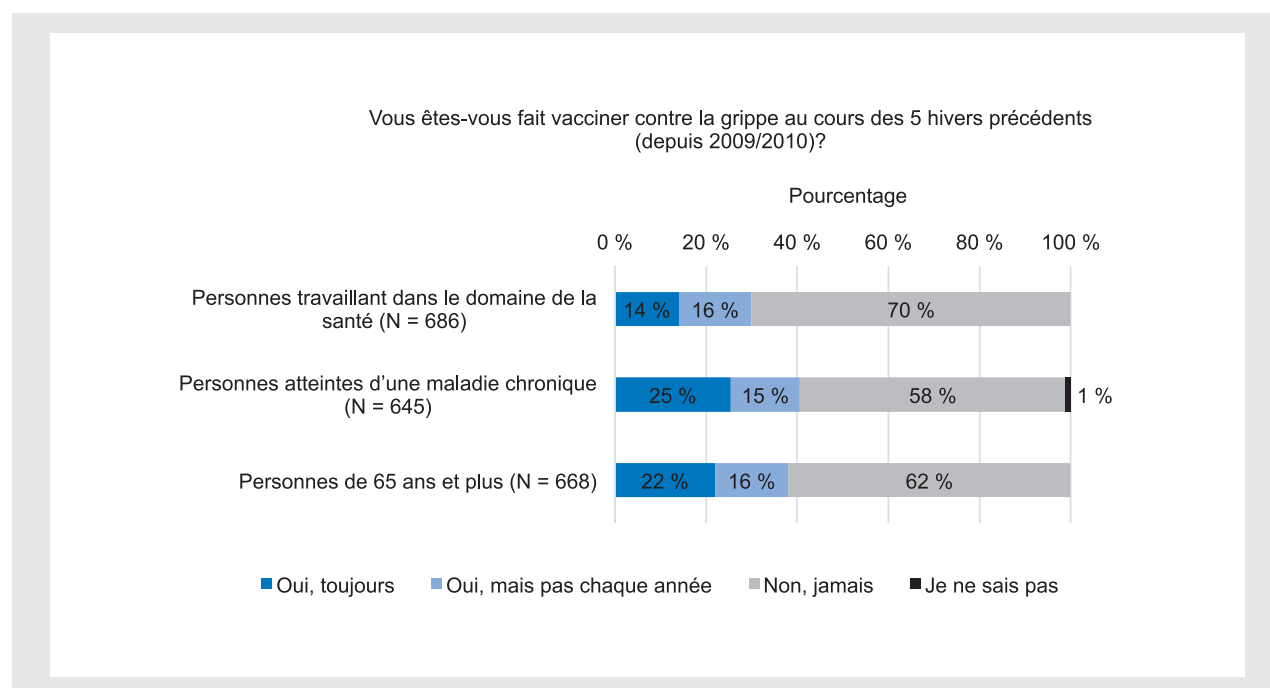
METHODOLOGIE

Durant la période comprise entre le 16 et le 28 mars 2015, une enquête téléphonique a été réalisée, à la demande de l'OFSP, sur le thème «Vaccination contre la grippe saisonnière durant l'hiver 2014/2015». Les méthodes appliquées étaient les mêmes que pour l'enquête 2014. L'échantillonnage aléatoire reposait sur une liste d'adresses.

Seules des personnes appartenant aux groupes cibles «maladie chronique», «travail dans le domaine de la santé» et «65 ans et plus» ont été interrogées. Les personnes atteintes d'une maladie chronique ont été sélectionnées en priorité, jusqu'à ce qu'un certain quota soit atteint; ce groupe peut comprendre des personnes travaillant dans le domaine de la santé et des personnes de 65 ans et plus. Le second groupe est celui des actifs dans le domaine de la santé, qui peuvent aussi, exceptionnellement, travailler au-delà de l'âge ordinaire de la retraite et donc avoir 65 ans et plus. Les 65 ans et plus venaient en troisième position. Les groupes cibles ne sont donc pas totalement étanches entre eux, ce qui correspond à la réalité de la vie. Toutes les personnes qui n'appartenaient pas à l'un d'entre eux ou pour lesquelles les quotas étaient déjà dépassés n'ont pas été prises en considération. Au total, l'enquête a porté sur 2001 personnes, qui se répartissaient comme suit: groupe des personnes atteintes d'une maladie chronique N = 645; groupe des actifs dans le domaine de la santé N = 688; groupe des 65 ans ou plus N = 668.

Figure 1.

Pratique face à la vaccination contre la grippe au cours des cinq hivers précédents



RESULTATS

Taux de couverture

Les chiffres 2014/2015 correspondent à peu près à ceux de la période précédente, soit 2013/2014 (tableau 1). La comparaison entre les trois groupes étudiés montre que le taux de couverture est nettement plus élevé chez les personnes atteintes d'une maladie chronique et celles de 65 ans et plus que chez celles qui travaillent dans le domaine de la santé (tableau 1). Chez ces dernières, le taux de couverture est sensiblement identique, qu'elles soient ou non en contact direct avec les malades, avec des personnes âgées (65 ans ou plus), des personnes ayant besoin de soins, des femmes enceintes ou des nourrissons (respectivement 18% et 19% de vaccinées).

Vaccinations passées et vaccinations futures prévues

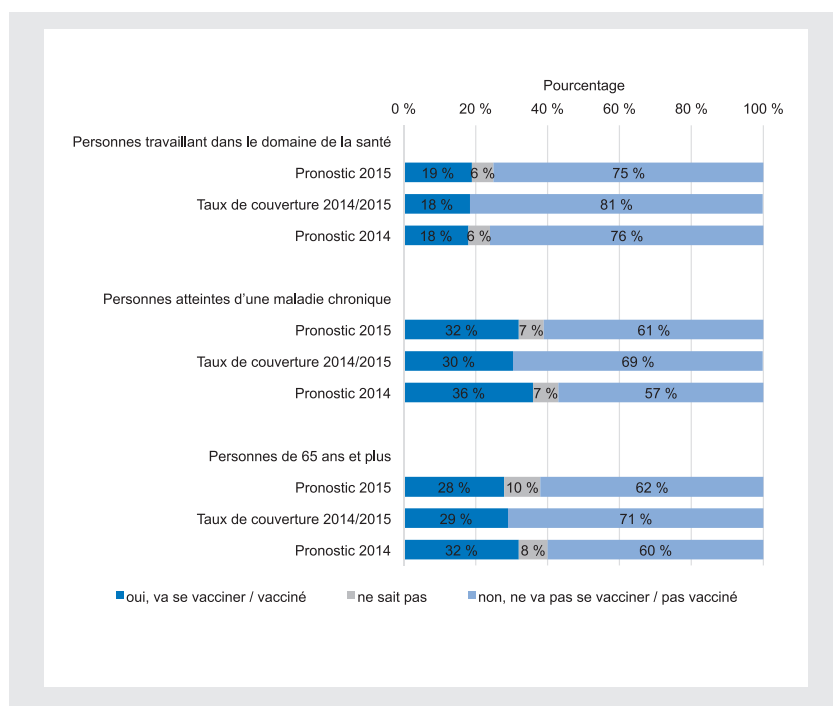
Parmi les personnes interrogées, 20% s'étaient fait vacciner les cinq hivers précédents et 15% supplémentaires au moins une fois pendant cette période (figure 1). 26% avaient l'intention de se faire vacciner contre la grippe pour l'hiver 2015/2016. L'enquête 2014 comptait à peu près la même proportion de répondants (28 %) qui avaient envisagé de se faire vacciner avant la saison grippale suivante (figure 2). Parmi ceux qui étaient vaccinés en 2014/2015, 87% prévoyaient de se refaire vacciner; 5% ne le souhaitent plus et 7% ne savent pas encore. Dans le groupe des non-vaccinés de l'hiver 2014/2015, 5% voulaient se faire vacciner avant le prochain hiver et 87% ne le voulaient toujours pas; 8% ne savent pas encore ce qu'ils décideraient.

Niveau d'information et connaissance de la recommandation en matière de vaccination

A la question «Savez-vous à qui il est particulièrement recommandé de se

Figure 2.

Comparaison entre les intentions, indiquées dans les enquêtes 2014 et 2015, de se faire vacciner contre la grippe pour l'hiver suivant et pourcentage de vaccinés durant l'hiver 2014/2015



faire vacciner ? », les répondants ont cité principalement les personnes âgées, parfois en précisant à partir de 65 ans. Les autres groupes venaient loin derrière (figure 3).

L'enquête visait également à savoir si les personnes interrogées estimaient être bien informées sur la prévention de la grippe. Trente et deux pour cent des répondants pensaient être très bien informés (figure 4). C'était le cas de 46% des actifs dans le domaine de la santé contre seulement 24% des personnes atteintes d'une maladie chronique et 26% de celles âgées de 65 ans et plus.

Grippe l'année précédente: une motivation pour la vaccination ?

Dix-neuf pour cent des personnes ont dit avoir eu la grippe ou un syndrome grippal durant l'hiver précé-

dent (2013/2014). Elles étaient 23% parmi les personnes atteintes d'une maladie chronique, 19% parmi les actifs dans le domaine de la santé et 14% chez les 65 ans et plus. Parmi celles qui avaient eu la grippe pendant l'hiver 2013/2014, 27% se sont fait vacciner l'hiver suivant (2014/2015), contre 26% dans le groupe qui ne l'avait pas eue. Trente et un pour cent des personnes ont dit qu'un de leurs proches avait eu la grippe ou un syndrome grippal pendant l'hiver 2013/2014. Elles étaient 34% parmi les personnes atteintes d'une maladie chronique, 38% parmi les actifs dans le domaine de la santé et 22% chez les 65 ans et plus. Parmi celles qui avaient eu un cas de grippe dans la famille l'hiver précédent, 25% se sont fait vacciner l'hiver suivant,

Tableau 1

Taux de couverture vaccinale contre la grippe par groupe cible

Groupe cible	Hiver 2013/14		Hiver 2014/15	
	%	95 % CI	%	95 % CI
Personnes travaillant dans le domaine de la santé	17.1 %	14.4 – 20.1 %	18.4 %	15.6 – 21.5 %
Personnes atteintes d'une maladie chronique	32.9 %	29.2 – 36.7 %	30.4 %	26.9 – 34.1 %
Personnes de 65 ans et plus	31.1 %	27.6 – 34.8 %	29.1 %	25.7 – 32.7 %

contre 26% dans le groupe qui n'en avait pas eu.

DISCUSSION

La comparaison des enquêtes 2014 et 2015 ne montre pas de différences significatives en ce qui concerne le taux de couverture. Comme l'année dernière, celui-ci est nettement plus élevé dans les deux groupes à risque de complication inclus dans l'enquête que chez les personnes qui travaillent dans le domaine de la santé. Et cela bien que ces dernières se disent nettement mieux informées que les groupes à risque de complication : 44% d'entre elles ont répondu que la vaccination était indiquée pour elles ; 26% des répondants ont cité le groupe des «personnes en contact étroit avec les groupes à risque», dont devraient faire partie notamment celles qui ont des contacts professionnels avec ces groupes. Malgré tout, 18% seulement des actifs dans le domaine de la santé, avec ou sans contacts professionnels directs avec les groupes à risque, étaient vaccinés.

La satisfaction quant au niveau d'information sur la prévention de la grippe était chez les actifs dans le domaine de la santé nettement plus élevée que dans les deux autres groupes. La majorité des seniors savaient toutefois que la vaccination contre la grippe est recommandée à partir de 65 ans : trois sur quatre connaissaient le message. Dans le groupe des personnes atteintes d'une maladie chronique, seule une sur trois savait que la vaccination est recommandée pour elles. Les femmes enceintes et les femmes en suite de couches étaient rarement mentionnées comme groupe à risque, ce qui toutefois ne donne pas d'indication sur le niveau d'information des femmes enceintes elles-mêmes, car elles n'étaient pas incluses dans l'échantillon.

Une personne sur cinq a dit avoir eu la grippe ou un syndrome grippal pendant l'hiver précédent (2013/2014), ce qui, tout comme la grippe ou un syndrome grippal chez un membre de la famille, ne semble pas avoir eu d'influence déterminante sur la décision de se faire vacciner l'hiver suivant. Notons à ce propos que, contrairement à la saison grippale 2014/2015, qui s'était distin-

Figure 3

Connaissance des recommandations relatives à la vaccination contre la grippe

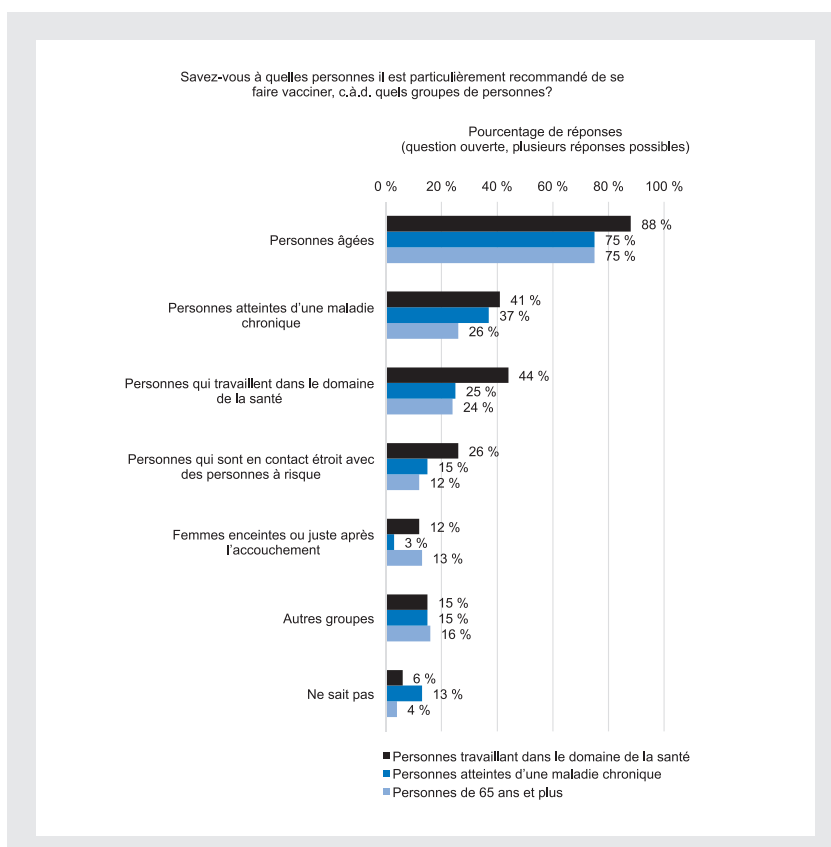
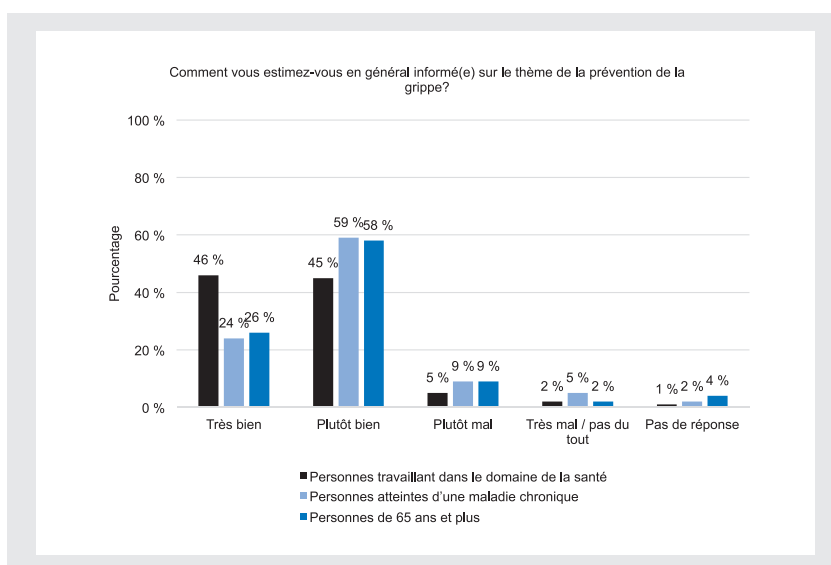


Figure 4

Sentiment d'être informé sur le thème de la prévention de la grippe



guée par une importante épidémie, celle de 2013/2014, à laquelle la question se rapportait, avait été, du point de vue quantitatif (nombre de consultations), la plus faible depuis

1987 et n'avait pas non plus amené un excédent de mortalité (2, 3).

Si l'on compare les deux enquêtes, 2014 et 2015, on constate que l'intention de se faire vacciner l'année

Grippe saisonnière

La grippe saisonnière est une infection aiguë des voies respiratoires, due à des virus Influenza de types A et B, qui sont en constante évolution. En Suisse, on observe chaque année une vague de grippe durant les mois d'hiver. La morbidité et la mortalité qui en résultent sont considérables. La grippe entraîne chaque année 112 000 à 275 000 consultations médicales selon le système de surveillance Sentinella (www.sentinella.ch), et plusieurs centaines de décès [1].

La mesure préventive la plus efficace est la vaccination [4]. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et la Commission fédérale pour les vaccinations (CFV) recommandent la vaccination contre la grippe saisonnière à toutes les personnes de plus de 6 mois qui présentent un risque élevé de complications, à savoir

- les personnes de 65 ans et plus
- les personnes atteintes de certaines maladies chroniques
- les femmes enceintes et les femmes ayant accouché
- les prématurés (nés avant 33 semaines ou ayant un poids de naissance de moins de 1500 g)
- les patients résidant dans une maison de soins ou dans un établissement pour malades chroniques.

La vaccination est également recommandée aux personnes qui, au sein de leur famille ou dans le cadre de leur activité privée ou professionnelle, sont en contact régulier avec des personnes appartenant aux groupes ci-dessus ou avec des nourrissons de moins de 6 mois. Ces derniers présentent également un risque élevé de complications, mais ne peuvent pas encore être vaccinés en raison de leur âge [5].

suivante est à peu près identique dans les trois groupes. Cette constance se reflète dans l'attitude relativement stable par rapport à la vaccination : seul un petit nombre de non-vaccinés souhaitent se faire vacciner l'hiver suivant (5 %) et seul un petit nombre de vaccinés souhaitent ne plus le faire (5 %).

Conclusion

Il est possible d'encore améliorer la connaissance des recommandations relatives à la vaccination contre la grippe dans les groupes cibles. Mais savoir et avoir le sentiment d'être bien informé ne signifie pas automatiquement décider de se faire vacciner.

Nous remercions ici tous les participants à l'enquête nationale sur la vaccination contre la grippe saisonnière.

Contact

Office fédéral de la santé publique
Unité de direction Santé publique
Division Maladies transmissibles
Téléphone 058 463 87 06

Bibliographie

1. Office fédéral de la santé publique. Stratégie nationale de prévention de la grippe saisonnière (GRIPS) 2015-2018. OFSP, Berne, décembre 2014.
2. Office fédéral de la santé publique. 2014. Grippe saisonnière 2013/2014. Epidémiologie, virologie, approvisionnement en vaccins et composition des vaccins. Bulletin OFSP 27 ; 459-466.
3. Office fédéral de la santé publique. 2015. Grippe saisonnière 2014/2015. Epidémiologie, virologie, approvisionnement en vaccins et composition des vaccins. Bulletin OFSP 28 ; 529-537.
4. Office fédéral de la santé publique. Recommandations pour la vaccination contre la grippe. OFSP, Berne, septembre 2011.
5. Office fédéral de la santé publique, Commission fédérale pour les vaccinations (CFV). Plan de vaccination suisse 2015. Directives et recommandations. Berne : Office fédéral de la santé publique 2015 : 1-42/